



2005-2015

10 ans d'engagement pour la biodiversité et les aires protégées



2005
La naissance

En Janvier 2005, à l'initiative de l'Etat malgache, de Conservation International et de WWF, la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est créée, les premiers membres du Conseil d'Administration sont nommés, et la Fondation est reconnue comme entité d'utilité publique.

Très rapidement, au mois de juin, un premier accord de don est signé avec Conservation International, membre fondateur, pour un montant de 1.000.000 USD.





2006
La consolidation

Après Conservation International, le WWF, autre membre fondateur, s'engage également à hauteur de 1.000.000 USD en février 2006, mois qui verra aussi la première contribution individuelle à la FAPBM.

En juin, un accord de don est à son tour signé avec l'AFD et le FFEM, à hauteur de 1.000.000 EUR.

Et en novembre de la même année, les ministères des Finance et de l'Environnement mettent à disposition un don subsidiaire IDA dans le cadre du don lié au financement du PE3 pour 10.000.000 USD.

